

# Redécoupage des circonscriptions de police : ce qui change pour les habitants de la 3<sup>ème</sup> circonscription du Val-de-Marne

M. Laurent SAINT-MARTIN

Député de la 3<sup>ème</sup> circonscription du Val-de-Marne

2 décembre 2019



Ce lundi 2 décembre 2019, la préfecture du Val-de-Marne a officialisé le redécoupage des circonscriptions de police du département. Dès le 1<sup>er</sup> février 2020, la commune de Limeil-Brévannes sera rattachée au commissariat de Villeneuve-Saint-Georges, et non plus au commissariat de Boissy-Saint-Léger. Les communes de Villeneuve-le-Roi et Ablon-sur-Seine dépendront du commissariat de Choisy-le-Roi.

Le député Laurent Saint-Martin s'est investi, depuis le début de son mandat, en faveur du redécoupage des circonscriptions de police. « Dès mon élection, j'ai constaté que les villes du Plateau briard devaient être mieux couvertes par le commissariat de Boissy-Saint-Léger. Au regard de l'intense besoin en matière de maintien de l'ordre républicain dans certains quartiers de Limeil-Brévannes, je considère que le rattachement de la commune au commissariat de Villeneuve-Saint-Georges est la meilleure solution. C'est dans cette optique que j'ai travaillé en étroite collaboration avec le préfet du Val-de-Marne, pour redéfinir les zones d'actions des commissariats de police ».

La brigade territoriale de contact de Villeneuve-Saint-Georges, actuellement composée de 135 fonctionnaires de police, s'agrandira avec un groupe supplémentaire de 7 policiers dédié à Limeil-Brévannes. Une permanence de prise de plaintes sera également ouverte dans la commune deux demi-journées par semaine. « C'est une excellente nouvelle pour les Brévannais qui n'ont cessé de me faire part des problèmes sécuritaires de la commune, notamment dans le quartier de la Seimaroise ».

## Laurent SAINT-MARTIN

Député  
du Val-de-Marne  
(3<sup>e</sup> circonscription)

**Contact presse :**  
Justine SOUSSAN  
06.31.29.96.72  
laurent.saint-  
martin@assemblee-  
nationale.fr

Par ailleurs, le commissariat de Boissy-Saint-Léger, qui ne prendra plus en charge la sécurité de Limeil-Brévannes, disposera de meilleures capacités d'action pour couvrir les villes du Plateau briard. De plus, les effectifs de police resteront inchangés au commissariat de Boissy-Saint-Léger, la présence policière pour le nombre d'habitants du Plateau briard s'en retrouvera améliorée (1 policier pour 280 personnes environ). Au regard du nombre croissant de cambriolages dans les communes du Plateau briard, l'action de la brigade sera orientée vers cette problématique prioritaire.

Enfin, les communes de Villeneuve-le-Roi et Ablon-sur-Seine seront rattachées au commissariat de Choisy-le-Roi et couvertes par un équipement dédié. Cette réforme permettra aux nouvelles brigades de police de ne plus franchir le pont depuis Villeneuve-Saint-Georges pour intervenir, et donc d'agir plus rapidement sur les deux communes en cas d'urgence.

« Avec ce nouveau redécoupage que j'ai sollicité, ce sont plus de policiers pour chacune des communes de la 3<sup>ème</sup> circonscription. C'est une excellente nouvelle : en renforçant la présence policière dans le sud du Val-de-Marne, l'Etat garantit un meilleur service public de la sécurité, adapté aux spécificités des territoires. »